

DEC112016INSHS

Portant nomination de M. Charles-Antoine ARNAUD aux fonctions de directeur-adjoint de l'unité mixte de recherche n°5185 intitulée « Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES)»

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A04DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5185 intitulée « *Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES)*» et nommant M. Denis RETAILLÉ directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Charles-Antoine ARNAUD, ingénieur de recherche, est nommé directeur-adjoint de l'UMR n° 5185 intitulée « Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES)», à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand